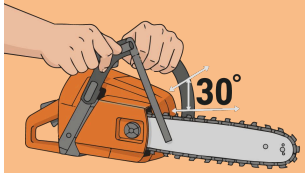
ENTRETIEN : LE CHECK-UP SÉCURITÉ

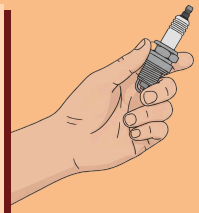
Un outil mal réglé multiplie les risques.



La Tronçonneuse, l'affûtage :

- **Outils :** Lime + guide d'angle + contrôle des limiteurs de profondeur.
- **Résultat :** Une coupe sans effort et moins de vibrations.
- **Angle :** Respectez un biseau de 30 degré.

Le Moteur, lire la bougie :
Écartement électrode : 0,5 mm.
Brossez régulièrement.



- Réglage parfait
- Trop d'essence
- Trop d'air

Pas d'entretien, pas de sécurité.
Révision tronçonneuse : l'expertise Lycée Crogny.
Confiez les machines au lycée, formez les élèves.

L'abattage est un métier, ne l'improvisez pas.
Apprentissage : formez-vous au Lycée Crogny.
Sécurité et technique : devenez pro avec nous.

UNE QUESTION, UN CONSEIL

N'hésitez-pas à nous contacter !



PnrFO : contact@pnr-foret-orient.fr
03 25 40 04 18 - 06 99 43 20 04

COFOR10 : anne-marie.varela@communesforestieres.org
06.35.09.87.08

CARTE & SÉCURITÉ EN FORÊT

DISPOSITIF D'ALARME DU TRAVAILLEUR ISOLÉ
Alarme automatique ou manuelle avec GPS pour travailleur isolé.

POINT DE RENCONTRE DES SECOURS EN FORÊT
Appli PRSF : téléchargez-la sur l'App Store ou Play Store.

NUMÉRO D'URGENCE
Repérez-les pour guider les secours.



= POINT DE SECOURS

LES RÉFLEXES SÉCURITÉ

- AVOIR À DISPOSITION UNE TROUSSE DE SECOURS
- GARER VOTRE VÉHICULE DANS LE SENS DU DÉPART
- PRIVILÉGIEZ LE TRAVAIL D'ÉQUIPE ET MUNISSEZ-VOUS D'UN TÉLÉPHONE
- INFORMER VOTRE ENTOURAGE SUR LE LIEU PRÉCIS DU CHANTIER

AFFOUAGISTE LES BONS REFLEXES

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET PROTECTION

COMPRENDRE L'AFFOUAGE : CADRE ET RÈGLEMENTATION

Pas un droit, mais une chance : C'est une autorisation délivrée par votre mairie pour profiter du bois communal.

Deux formats : Votre lot est coupé par des professionnels ou à couper en autonomie.

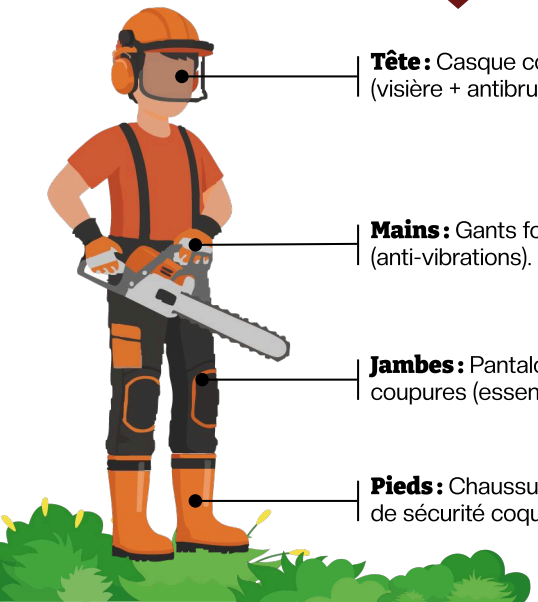
Usage privé : Bois réservé uniquement à votre foyer. La vente est interdite (Code forestier).

Signature obligatoire : Le règlement d'affouage en mairie est votre contrat (sécurité, délais, règles).

LA PRÉPARATION : SÉCURITÉ ET ÉQUIPEMENT

Organisation : Place d'abattage propre et chemins de fuite dégagés.

Éco-réflexe : Huile de chaîne biodégradable + kit anti-pollution.



Tête : Casque complet (visière + antibruit).

Mains : Gants forestiers (anti-vibrations).

Jambes : Pantalon anti-coupures (essentiel).

Pieds : Chaussures/bottes de sécurité coquées.

Tronçonneuse : Frein de chaîne testé et entretenu.

Accompagnateurs : Même équipement exigé et distance de sécurité obligatoire !

SUR LE TERRAIN : LA COUPE RESPONSABLE

Le marquage : Respectez les traits de peinture. Coupez uniquement les arbres désignés.



Diagonale orange
Arbre autorisé à être coupé

Triangle bleu
Arbre protégé, à ne pas couper



Astuces :

Stockage malin : Empilez votre bois directement en bord de chemin pour limiter les manœuvres.

Connaître son lot : Identifiez vos bois (jeunes bois, houppiers ou taillis) pour optimiser votre coupe.

Préserver l'avenir : Maîtrisez la direction de chute pour protéger les arbres restants. Ne posez rien sur les jeunes pousses (régénération)

Protection du sol : Véhicules sur chemins et cloisonnements uniquement. Pas de passage dans les parcelles.

FIN DE CHANTIER :

On laisse une forêt propre

Zéro brûlage.

Branches au sol, engrais pour demain.

Zéro déchet ici.

Un dépôt sauvage ? Une dégradation ? Signalez-le vite à la mairie.

INFOS & BIODIVERSITÉ : PRÉSERVER LA FORÊT DURABLEMENT

Les secrets d'une forêt en bonne santé.

Le lierre est un ami : Il ne tue pas l'arbre ! Il le protège du froid et des insectes. Laissez-le en place.





Zones humides sacrées : Les mares et ruisseaux sont fragiles. Ne les traversez jamais en véhicule et ne travaillez pas dans leur lit..

Période de coupe : Coupez de fin août à début mars. Sans sève, votre bois sèche plus vite et vous protégez la biodiversité.



Le saviez-vous ?
Un sol tassé met **40 ans** à s'en remettre.
L'astuce : Si le passage est obligé, créez un "tapis" de branches pour amortir le poids du véhicule.

